



# MOINS DE REFORMES

**La loi « pour l'École de la confiance » (Loi Blanquer) propose :**

## **La scolarisation obligatoire dès 3 ans et l'obligation pour les villes de financer les maternelles privées**

98% des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés, cela ne change donc pas grand-chose si ce n'est que, dès 2019, les collectivités auront l'obligation de financer les maternelles privées sous contrat. Ceci aura cependant un **impact sur le budget des écoles publiques**.

Mais aussi : **possibilité d'inscrire un enfant jusqu'à 6 ans dans un « jardin d'enfants »** : la pérennisation de ces structures payantes créé ainsi une **structure concurrentielle de la maternelle** pourtant voulue comme « une école à part entière ».

## **La création des établissements publics internationaux**

**Ecole à plusieurs vitesses avec des établissements** regroupant des élèves préparant l'option internationale du Brevet, du Bac ou le Bac européen et pouvant recevoir des dons et legs. **Mise à mal de la mixité sociale avec des critères très sélectifs socialement**.

## **La mutualisation de l'accompagnement des enfants porteurs de handicap**

**Politique au rabais pour l'inclusion** : plafonnement des accompagnants qui devront suivre plusieurs élèves et la création d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé qui « coordonnera » leur travail. Même si les parents auront la possibilité de faire un recours en cas d'insatisfaction, l'école est loin d'être inclusive. **Aucune amélioration des conditions de travail des AESH et des conditions d'étude des élèves en situation de handicap**.

## **Le remplacement des enseignants**

Les missions d'enseignements pourront être confiées à certains AED (surveillants) à condition qu'ils préparent les concours de l'enseignement, les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de licence pourront faire du soutien scolaire et ceux en master 1 pourront remplacer un professeur absent. Tout ceci tend vers une **possible dégradation de la qualité de l'enseignement avec un recrutement à bas coût d'étudiants sans formation qui seront face à des élèves**.

## **La réforme des lycées**

**Bac Général : les élèves de 2<sup>nde</sup> doivent se projeter après le Bac**, les **choix de spécialités auront une incidence sur la poursuite des études** (une combinaison de spécialités ne déterminera pas les études d'un élève, mais pourra lui fermer des portes)

Crainte de **classes surchargées** dans un contexte de **suppression de poste**.

**Bac Pro : baisse du nombre d'heures de cours dans les matières générales** (français, Histoire/Géo, EMC).

## **La suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme**

**Double peine pour les familles**. Dispositif répressif qui s'avère **inefficace**.

## **L'interdiction de signes religieux aux accompagnateurs de sorties scolaires**

Dès 2013, le Conseil d'Etat a clairement indiqué que **les parents ne sont pas soumis au devoir de neutralité** et pouvaient donc porter des signes religieux. Ce sont des parents bénévoles qui aident. Cette mesure ne tend pas à l'apaisement et provoquera des tensions parents/enfants/école. **Les parents ne doivent pas être opposés à l'école, mais au contraire inclus** et avoir une place plus importante.



# PLUS DE MOYENS

**Les décisions budgétaires font mal dans les établissements :**

## **La détérioration des conditions d'accueil des élèves**

Dans beaucoup d'établissements, les **effectifs augmentent** régulièrement, les **classes** sont **surchargées** (35 élèves en moyenne au lycée Montesquieu – 28/30 au collège Jean Macé)  
Les moyens alloués ne permettent pas d'ouvertures de classes.

## **Une offre éducative au rabais**

L'autonomie des établissements est entièrement consacrée à gérer la pénurie de moyens.  
**Quand les moyens sont insuffisants, cela consiste à arbitrer entre les différents besoins** : entre le nombre d'élèves par classe, l'accompagnement personnalisé, l'aide à l'orientation, les dédoublements de classe, les spécialités, les options, les projets..... L'offre culturelle s'amointrit.

## **Un service public qui se dégrade**

Les **suppressions de postes d'enseignants** alors que le nombre d'élèves augmentent ne peuvent permettre de construire un service public à la hauteur des besoins et des enjeux. Cela engendre des difficultés supplémentaires pour les éventuels remplacements. Le **CIO d'Argenteuil** fermé au public c'est aussi la fermeture de l'accès et de l'aide à l'orientation par des professionnels.

## **Avant tout, nous demandons**

**Que les besoins éducatifs des élèves soient réellement respectés**

**Que les conditions de travail des personnels le soient également**

**Que les établissements puissent faire de réels choix pédagogiques et non pas des sacrifices grâce à des moyens humains, financiers à la hauteur de la demande**

**Que l'école publique ne soit pas abandonnée**



**MOINS DE REFORMES**



**PLUS DE MOYENS**

**NOS ENFANTS LE VALENT BIEN !**